EPIT : ÇA SUFFIT !

Année après année, les résultats de l'EPIT font ressortir son caractère absurde, humiliant et pathogène :

- les postes sont trop peu nombreux chaque année et font de l'EPIT un entretien d'embauche ;
- de l'aveu des membres du jury, il est presque impossible de départager les candidats. Le caractère aléatoire des questions posées aux candidats notamment empêche toute évaluation objective. Des centaines de collègues sont recalés chaque année sans aucune explication ;
- l'examen décourage et humilie les collègues, contraints dans leur grande majorité de le passer plusieurs fois pour conserver leur métier, les fait douter de leurs capacités professionnelles alors qu'ils disposent de plusieurs années ou dizaines d'années d'expérience, sans aucune assurance d'être reçu au terme du processus de transformation d'emploi ;
- il place les collègues de section qui ne seraient pas reçus, se décourageraient, n'auraient pas encore l'ancienneté requise ou ne souhaiteraient tout simplement pas le présenter, sous la menace et l'angoisse de perdre leur poste dans quelques années seulement ;
- il créé une situation d'inégalité avec les collègues de l'emploi, de la formation professionnelle et des services « support » (la grande majorité des CT) soit qui se censurent à le présenter, soit parce qu'ils estiment avoir moins de chance que les collègues de section, soit parce qu'ils ne veulent pas exercer en section, ceci d'autant plus que l'accès au corps des Attachés par examen professionnel leur est fermé ;
- il achève de priver de toute perspective d'évolution les adjoints et secrétaires administratifs, laissés sans formation digne de ce nom ni revalorisation statutaire et salariale ;
- chaque session désorganise les services en faisant partir des collègues pendant six mois, générant intérim, suppléances et surcharge de travail chroniques, sans compter le coût exorbitant d'une telle organisation, qui dans un contexte de restriction budgétaire (gel du point d'indice, inexistence de reliquat de primes) apparaît de plus en plus insoutenable.

L'examen devrait se répéter pendant encore quatre ans. Il est temps de mettre un terme à cela ! Les agents signataires exigent :

- l'arrêt de cet examen qui divise et l'organisation d'urgence du passage en IT de tous les CT qui le souhaitent par ordre d'ancienneté sans examen, tant sur le champ travail que celui de l'emploi, sur leur poste actuel ;
- l'assurance, pour les collègues contrôleurs du travail qui le souhaitent, d'être affectés en section qu'ils y soient actuellement ou qu'ils demandent ultérieurement une mutation en section ;
- une perspective de promotion et de déroulement de carrière pour tous les contrôleurs du travail.

Prénom-nom	**Fonction**	**UT**	**Signature**